



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

<b>Cadre réservé à l'autorité environnementale</b>		
Date de réception: <b>28.02.2018</b>	Dossier complet le: <b>28.02.2018</b>	N° d'enregistrement: <b>109318P0082</b>
<b>1. Intitulé du projet</b>		
Rechargement de la plage située entre le port du Rouet à l'Ouest et le centre de voile à l'Est. Le rechargement de la plage sera réalisé sur sa partie hors d'eau.		
<b>2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) bénéficiaire(s)</b>		
<b>2.1 Personne physique</b>		
Nom	Prénom	
<b>2.2 Personne morale</b>		
Dénomination ou raison sociale	Ville de Carry le Rouet	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Monsieur le Maire Jean Montagnac	
RCS / SIRET	Forme juridique	
2   1   1   3   0   0   2   1   5   0   0   0   1   2	Collectivité territoriale	
<b>Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1</b>		
<b>3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet</b>		
<b>N° de catégorie et sous catégorie</b>	<b>Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</b>	
13. Travaux de rechargement de plage Tous travaux de rechargement de plage.	La ville souhaite revaloriser une partie (200 m <sup>3</sup> environ) du sable dragué annuellement au niveau du centre de voile du Rouet en procédant à leur apport sur la plage située entre le port du Rouet et le centre de voile.	
<b>4. Caractéristiques générales du projet</b>		
<b>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</b>		
<b>4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition</b>		
Apport de sable (200 m <sup>3</sup> ) provenant du dragage du centre de voile du Rouet (sable de granulométrie compatible avec les sables de la zone cible et de bonne qualité physico-chimique, < N1 de l'arrêté modifié du 09/08/2006) sur la plage située entre le port du Rouet et le centre de voile.		

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

#### 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont de :

- Revaloriser une partie (200 m<sup>3</sup>) des sables à draguer en 2018 au niveau de la zone de mise à l'eau du centre de voile de l'anse du Rouet. Ce dragage a fait l'objet d'une procédure de déclaration au titre des articles L214-1 à 6 du Code de l'Environnement (récépissé de déclaration du 14/06/2016 disponible ici : <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Eau/Les-recepissés-de-l-eau/2016>).

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

La méthode la plus adaptée au désensablement, compte tenu de l'hétérogénéité des matériaux (sables + galets) est un dragage par pelle mécanique.

Les déblais de dragage seront apportés aux zones de rechargement par voie terrestre par camions bennes étanches. Le rechargement de la plage du Rouet sera effectué dans la partie hors d'eau (haut de plage) avec écoulement vers la partie basse. L'accès à la plage se fera par le grand parking situé derrière la plage.

Le projet sera réalisé avant la saison balnéaire sur une durée de 5 jours (pour un montant de 20 k€ TTC).

La surface de la plage concernée est d'environ 3500m<sup>2</sup> en partie émergée ce qui correspond à une épaisseur de sable ajoutée d'environ 6cm en moyenne.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Sans objet

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune procédure. Montant de 20 k€ TTC inférieur à 160 000 € TTC (Rubrique 4.1.2.0 de l'article R214-1 du Code de l'Environnement).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la plage	3500m <sup>2</sup>
Volume de sable apporté	200 m <sup>3</sup>
Distance séparant les deux sites	200 m
Durée	5 jours

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Plage de l'anse du Rouet  
Avenue Blanche Calvet - Carry le Rouet (13620)  
Voir Annexes 2 à 4

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 43° 33' 44" 61 Lat. 05° 17' 40" 55

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° et 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF marine de type I n°13000008 "Du Rouet à N'olon" (voir annexe 5)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Carry le Rouet
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention de Bruit dans l'Environnement des Bouches-du-Rhône (PPBE) - Le PPBE de 2ème échéance a été approuvé par arrêté préfectoral du 3 octobre 2017. Le PPBE de 3ème échéance (2018) sera en conformité avec l'arrêté ministériel du 14 avril 2017.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans la Zone Spéciale de Conservation "Côte bleue marine" (Annexe 6)
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à une distance d'environ 400m du site classé "Massif de la Nerthe"

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les Posidonies sont situées à plus de 150 m de la plage et la partie immergée de la plage est constituée de sables (voir annexe 7).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risque de chute de blocs sur la partie Ouest du port du Rouet. Ce risque ne rentre pas dans l'emprise du projet. Parking à l'arrière de la plage : Aléa Faible à moyen concernant les zones Inondables.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La qualité bactériologique des sables a été évaluée par des prélèvements et analyses de sédiments. Les germes témoins de contamination fécale ne sont pas quantifiables sur les prélèvements de 2018. La qualité microbiologique des sables est bonne (Annexe 8). Ces résultats confirment les analyses précédentes sur les sables du centre de voile du Rouet. Les travaux sont prévus en dehors de la saison balnéaire.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Acheminement du sable et du matériel par la route (5 à 10 AR pour le sable en fonction du volume de la benne). A noter, que le déplacement est très faible. La distance entre le centre de voile et la plage est d'environ 200m (par la route).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Fonctionnement de la pelle mécanique et des camions.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Gaz d'échappement et remaniement des banquettes de Posidonie qui peut dégager des odeurs. Mais elles seront atténuées une fois les feuilles mortes recouvertes par le sable.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélioration du confort pour les usagers de la plage.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Projet d'enlèvement d'un cadre pluvial perpendiculaire à la plage de l'anse du Rouet. Les travaux visent à déposer sur une longueur de 30m environ, un ancien cadre pluvial de dimension 1x0,8m, en partie enterré au niveau de la plage du Rouet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les sables provenant du centre de voile du Rouet sont de bonne qualité physico-chimique (concentrations très faibles voire non quantifiables, toutes < N1 de l'arrêté modifié du 09/08/2006).

Les sables ne contiennent pas de fines, ils ont une granulométrie comparable aux sables de la plage de l'anse du Rouet. Ils seront mis en place sur la partie émergée de la plage en mélange avec des feuilles mortes de Posidonies.

L'opération sera réalisée sur la partie émergée de la plage uniquement.

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est de petite ampleur (5 jours, 200 m<sup>3</sup> de sable) et la qualité des sables est compatible avec un dépôt sur une plage (granulométrie comparable aux sables en place, contaminants < N1 de l'arrêté modifié du 9 août 2006, pas de contamination bactériologique).

L'opération et ses caractéristiques (analyses des sédiments, méthodologie et consistance des travaux, ...) sont portés à la connaissance du service en charge de la Police de l'eau.

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 5 : Limites des ZNIEFF de la cote bleue Annexe 7 : Cartographie des habitats et blocénoses marines de l'anse du Rouet Annexe 8 : Plan d'échantillonnage et résultats d'analyses des sédiments

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Carry le Rouet

le 26/02/2018

Signature



Le Maire,  
Jean MONTAGNAC

insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

